

# Un site internet pour covoiturer malin en Eure-et-Loir... et plus loin !

Auteur:Cécile Coulombeau<Cecile.COULOMBEAU@cg28.fr>

C'est un effort pour chacun de revoir ses modes de déplacement, il faut s'organiser en conséquence. Le site Internet de covoiturage lancé par le Conseil général lors de la conférence annuelle de l'environnement 2008, a pour objectif de simplifier cette nouvelle pratique en mettant facilement en relation les Euréliens qui souhaitent réduire leur budget transport en partageant leur véhicule.

Moins de bouchons sur les routes, moins de CO2 dans l'air et une facture de carburant réduite, pourquoi ne pas tenter ?

Le covoiturage est encore aujourd'hui une pratique minoritaire : seuls 2% des Français déclarent partager une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, il faudrait remettre en question notre utilisation quotidienne de la voiture. D'abord, parce que le parc automobile ne cesse de croître, et que le kilométrage annuel moyen des véhicules augmente également, ce qui n'est pas le cas de la place octroyée à la circulation. Ensuite, et bien sûr, parce que le prix de l'essence ne cessera probablement pas d'augmenter dans les décennies à venir, et que cette augmentation est désormais bien supérieure à celle des revenus des ménages.

Enfin, la situation écologique exige que l'on change nos habitudes. Les véhicules personnels sont de loin la plus grosse source de pollution de l'air qui provoque de sérieux problèmes de santé chez les personnes exposées, et coûte aux contribuables français plus de 6 milliards d'euros par an (coûts environnementaux et d'effet de serre).

Inscrivez-vous sur le site [www.eure-et-loire.com/covoiturage](http://www.eure-et-loire.com/covoiturage) et recherchez des covoitureurs potentiels sur les trajets que vous effectuez le plus souvent.